

NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document must continue to apply.



AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

SPÉCIFICATION POUR TISSU, ENDUIT, TAFFETAS, NYLON, POLYURÉTHANNE

1.1 Portée

La présente spécification vise les exigences pour le Tissu, Enduit, Taffetas, Nylon, Polyuréthane.

1.2 Classification

Le tissu sera classifié comme suit: Tissu, Enduit, Taffetas, Nylon, Polyuréthane.

1.3 Documents Applicable

Les documents suivants font partie intégrante des présentes spécifications dans la mesure prescrite et appuient les spécifications lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents auxquels il est fait référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement. En cas de divergence entre les documents cités en référence et le contenu du présent document, ce dernier a préséance:

Normes générales du Canada/Centre des ventes (courriel: ncr.cgsb-ongc@pwgsc.gc.ca)

CAN/CGSB-4.2-M Méthodes pour épreuves textiles

Normes de l'Association américaine des chimistes et coloristes du textile (www.aatcc.org)

- AATCC Test Method 16 Colourfastness to Light
- AATCC Test Method 116 Colorfastness to Crocking: Rotary Vertical Crockmeter Method
- AATCC Test Method 118 Oil Repellency: Hydrocarbon Resistance Test

1.4 Modèles réglementaires

Des modèles réglementaires sont mis à la disposition des soumissionnaires et des entrepreneurs comme guide pour la production et le main. En aucune circonstance, les modèles réglementaires ne doivent être endommagés ni coupés.

DSSPM 272-80: Tissu, enduit, taffetas, nylon, polyuréthane pour le fini seulement.

1.5 Ordre de préséance

En cas d'incohérence entre les documents contractuels, comme le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires, l'ordre de préséance suivant doit être suivi: le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires. En cas de contradiction entre ces données de fabrication et les références

citées dans ce texte, l'énoncé de ces données de fabrication doit avoir préséance. L'Autorité contractante doit être contactée pour des clarifications en cas d'incohérence dans les présentes données de fabrication. Rien dans le présent document ne remplace les lois et les règlements qui s'appliquent, à moins d'avoir obtenu une exemption spécifique.

2.0 EXIGENCES

2.1 Tissu

Le tissu de base doit être de construction armure toile constitué de fils continus de filaments de nylon à la fois en chaîne et trame. Lors des essais réalisés conformément aux méthodes d'essai applicables, le tissu fini doit satisfaire aux exigences prescrites dans le Tableau 1.

2.2 Couleur

La couleur doit être blanc.

2.3 Enduit

Le tissu de base doit être traité par l'application d'un enduit sur l'envers seulement. L'élastomère de polyuréthane utilisé doit être résistant à l'hydrolyse et à la moisissure. L'enduit qui en résulte doit être uniforme et exempt de bulles, de piqûres, d'endroits minces, de délaminage ou de tout autre défaut.

2.4 Fini

Le tissu enduit de polyuréthane doit recevoir un traitement hydrofuge durable conforme aux exigences du Tableau 2.

2.5 Qualité d'exécution

Le tissu visé par la présente spécification doit être exempt de défauts pouvant nuire à son aspect ou à sa tenue en service. À des fins d'inspection, sont considérés comme défauts ceux qui sont clairement visibles à une distance d'inspection normale d'environ un mètre (3,3 pi) sous un bon éclairage, de préférence la lumière du nord.

Tableau 1: Exigences relatives au tissu de base

Propriété	Méthode d'essai	Exigences minimales	Exigences maximales
Masse (g/m ²)	CAN/CGSB 4.2 Essai 5.1	54	81
Contexture (fils par cm)	CAN/CGSB 4.2 Essai 6	Chaîne: 39 Trame: 31	
Résistance à la rupture (N)	CAN/CGSB 4.2 Essai 9.1 (Essai 6.1)	Chaîne: 625 Trame: 490	
Solidité de la couleur au frottement	CAN/CGSB 4.2 Essai 22 (Essais 6.1 & 6.2)		Changement de couleur et Tachage: Sec: échelle de gris 4 Mouillé: échelle de gris 4
Solidité de la teinture à la lumière	AATCC Essai 16.3 (Option 3)	Échantillon - échelle de gris 4 après 40 unités de décoloration de l'AATCC	
Solidité de la couleur au	CAN/CGSB 4.2		Changement de couleur:

solvant de nettoyage à sec	Essai 29.1		échelle de gris 4
Matières non fibreuses	CAN/CGSB 4.2 Essai 15 (Note 1)		2%

Note:

1. CAN/CGSB-4.2 Méthode 15, paragraphe 7.4, Élimination de matières non fibreuses par solvant. Un éther de pétrole, le tétrachloroéthylène ou l'hexane, doit être utilisé.

Tableau 2: Exigences relatives au tissu fini (enduit)

Propriété	Méthode d'essai	Exigences minimales	Exigences maximales
Masse (g/m ²)	CAN/CGSB 4.2 Essai 5.1	71	98
Résistance à la déchirement (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 12.1	Chaîne: 9 Trame: 9	
Résistance à la rupture (N)	CAN/CGSB-4.2 Essai 9.1	Chaîne: 535 Trame: 445	
Résistance à l'eau	CAN/CGSB-4.2 Essai 26.3	Aucune fuite à 90 cm	